

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Languedoc-Roussillon | 1998

Villeneuve – Grotte de Mougno, Mas Gabel

Philippe Galant



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12184>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Philippe Galant, « Villeneuve – Grotte de Mougno, Mas Gabel », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 03 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12184>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Villeneuvevette – Grotte de Mougno, Mas Gabel

Philippe Galant

Identifiant de l'opération archéologique :

Date de l'opération : 1998 (SU)

Inventeur(s) : Galant Philippe (SDA) ; Colomer Albert (SRA)

- 1 Cette cavité a été découverte au cours de terrassements réalisés en bordure de la route départementale 908. Ces travaux avaient pour objectif de purger la partie haute du talus routier de tous les éléments rocheux rendus instables par l'érosion. C'est suite à l'éboulement d'un pan rocheux que l'entrée a été décelée.
- 2 La grotte est creusée dans les calcaires du Dévonien supérieur dont la puissance moyenne varie entre 10 m et 20 m. Cette formation présente dans le secteur qui nous intéresse une organisation complexe de par les nombreux plissements des strates, assortis d'une importante fracturation. Cet ensemble est entaillé par un large thalweg au fond duquel circule le ruisseau dit de la « Plaine du Mas Gabel ». L'enfoncement de cet écoulement a modifié les flux souterrains qui sont à l'origine des formations karstiques visibles depuis la route. Le réseau étudié a été ouvert latéralement, par l'érosion du talus de pente, dans une partie basse de la cavité, alors fossile. Depuis l'entrée actuelle, la partie aval de ce système, située en contrebas sous l'actuelle route, a été explorée anciennement par des spéléologues. La partie amont est remontante vers le sommet du massif en direction des zones de captage des écoulements. Les nombreuses coupes géologiques visibles tout au long de la route permettent de constater que la surface actuelle du massif présente de nombreuses failles. Celles-ci sont totalement comblées par la couverture pédologique. C'est certainement par ces axes que s'effectuent les écoulements internes du karst, y entraînant alors des éléments allochtones.
- 3 Depuis l'entrée actuelle, on accède au réseau par un petit couloir descendant. On débouche alors dans une salle subhorizontale au plan légèrement coudé vers le sud. Cette

salle se termine sur une coulée concrétionnée dont le socle, probablement argileux, est aujourd'hui totalement érodé. Sur la gauche de cette formation, un passage entre les concrétions permet de déboucher dans une deuxième salle aux dimensions beaucoup plus importantes. Le profil général de cette deuxième salle est conditionné par son creusement entre les strates. Ces dernières présentent ici un pendage sud-nord d'environ 60°. Cette situation donne à la salle un profil très pentu, plus long que large. Tout au long de la voûte on note la présence de nombreuses concrétions, alors que le sol est recouvert par un important remplissage argileux. Dans la partie basse de la salle, ce remplissage obstrue totalement la cavité, ne laissant le passage qu'aux écoulements. Localement, nous avons pu constater la présence de plusieurs coulées de manganèse provenant de la couverture pédologique de surface. De même, sous certains points d'écoulement, de nombreux nodules de pyrite ont la même origine. Sur la surface des comblements argileux nous avons remarqué la présence de nombreuses traces liées aux écoulements des eaux d'infiltration. La morphologie générale de cette salle, sa position dans le réseau spéléologique et les différentes traces observées, constituent autant d'éléments qui nous permettent de constater que cette salle a actuellement un fonctionnement hydrologique secondaire à son creusement et totalement dissocié de celui de la première salle. Aucune trace d'anthropisation ancienne n'est visible dans cette deuxième salle. Dans l'hypothèse d'une visite et/ou occupation contemporaine aux vestiges découverts dans la première salle, il est peu probable que les traces aient pu subsister de par le fonctionnement hydrogéologique secondaire.

- 4 Seuls les vestiges découverts dans la première salle attestent d'une occupation de la cavité, avec en surface plusieurs dizaines d'ossements majoritairement humains mêlés à quelques rares restes de faune. L'association de ces deux types de vestiges ne peut être certaine car ils présentent des critères de conservation différentielle. Associés aux ossements, une dizaine de tessons de céramique peuvent être rattachés à au moins deux vases différents. Le niveau de remplissage sur lequel se trouvent les pièces archéologiques est contemporain de l'éboulis qui remonte vers l'entrée primitive de la cavité.
- 5 On note deux zones dans lesquelles sont concentrés les ossements humains. La première est située à la base et sur la gauche de la galerie d'entrée. Il s'agit d'une surface de 0,25 m² environ, dans laquelle sont concentrés les ossements d'un même individu. En se basant sur l'état d'ossification des soudures des épiphyses osseuses, on peut dire qu'il s'agit probablement d'un jeune adolescent (moins de dix ans). Quelques uns de ses os longs ont glissé vers le sud-est. Excepté les extrémités des membres, toutes les parties du corps sont représentées. Les conditions de gisement sont sûrement à l'origine de ce manque (infiltration des petits éléments dans l'éboulis). On peut donc conclure à un dépôt primaire dans ce secteur de la grotte, partiellement démantelé par les ruissellements après décharnement du corps. La deuxième zone est beaucoup plus diffuse que la précédente. Elle est répartie depuis la paroi de droite à la base de l'éboulis d'entrée jusqu'à la paroi de gauche, coupant transversalement toute la galerie. La topographie du sol montre sur cette surface un surcreusement ainsi que des traces d'écoulements aboutissant à un point de perte latéral. Nous y avons également remarqué une répartition spatiale et un tri gravitaire des pièces osseuses en fonction de leur nature (crâne, os longs). L'ensemble de ces observations nous indique que les ossements de cette zone ont subi un important déplacement lié aux écoulements de surface venant depuis l'entrée primitive. On peut également voir qu'une matrice argileuse d'une puissance de 0,10 m à 0,20 m a recouvert plus ou moins localement les ossements. Cette surface présente quatre

crânes dont un attribuable à l'individu de la première zone, en contrebas de laquelle il est directement disposé. Les trois autres crânes peuvent être associés aux os longs, éléments de grilles costales et rares vertèbres visibles sur le reste de la zone, quelques rares pièces attestent également de la présence d'un très jeune individu. De fait, dans cette deuxième zone de concentration, on note un important déficit entre les ossements visibles et le nombre théorique correspondant à quatre individus. Cette différence est certainement due aux conditions du gisement et à l'apport de sédiment qui a ennoyé une partie des vestiges. Tout comme dans la première zone de dépôt, toutes les parties du corps sont représentées à des degrés divers en fonction de la taille. Cette observation atteste donc probablement d'un dépôt sépulcral primaire avec démantèlement par les ruissellements après décharnement des corps. En revanche, aucune remarque ne peut être établie pour ce qui concerne la contemporanéité des dépôts et/ou une éventuelle répartition spatiale à l'intérieur de la salle. De même, en l'absence de toute connexion anatomique, seul les rapprochements osseux de l'individu le plus jeune constituent un fait de dépôt certain. La ponctualité des dépôts funéraires observés (seulement cinq corps) ne semblent pas placer cette cavité au rang des grandes grottes sépulcrales qui renferment toujours plusieurs dizaines d'individus.

- 6 L'observation des éléments de dentitions et des états d'ossification nous permet d'établir un âge relatif des différents corps. Ainsi nous pouvons dire que nous nous trouvons en présence d'un individu adulte (plus de 20 ans), de deux jeunes adultes (entre 10 ans et 20 ans) et d'un jeune adolescent (moins de 10 ans) et d'un très jeune (périnatal). La différenciation sexuelle, fondée sur l'ouverture de la grande échancrure sciatique, ne peut être établie avec certitude que sur l'individu adulte : il s'agit d'un homme.
- 7 Pour ce qui concerne les restes céramiques visibles, ils sont situés dans le même contexte stratigraphique que les ossements humains. On peut donc associer ces deux types de vestiges. Les critères morphotechniques visibles sur les tessons sont peu variés. Néanmoins, l'analyse typologique de quelques pièces permet de les inclure dans un horizon ancien du faciès culturel de Broum-Roquemengarde. Dans l'état actuel des données chronoculturelles on peut situer cette occupation de la grotte entre 2300 et 2800 ans avant notre ère. On peut également signaler la présence d'une hache polie qui possède un tranchant asymétrique. Ce dernier ne montre pas de trace d'utilisation. Le polissage de la pièce est presque total, seul le talon présente des vestiges du piquetage d'ébauche. On peut donc dire qu'il s'agit probablement d'un objet d'apparat, peut-être volontairement lié à la nature du dépôt sépulcral.

INDEX

Index chronologique : Néolithique, Chalcolithique

Index géographique : Languedoc-Roussillon, Hérault (34), Villeneuveville

opération Sauvetage urgent (SU)

AUTEURS

PHILIPPE GALANT

SDA